



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Personnel

Question écrite n° 4909

### Texte de la question

M Pierre Brana attire l'attention de M le ministre des postes, des telecommunications et de l'espace sur la situation preoccupante faite aux chefs de district (CDIS ancienne formule) du service des lignes de France Telecom, qui connaissent un grave probleme de reclassement. Si a ce jour cette injustice a pu etre partiellement reparee, puisque cinq concours speciaux ont permis a quelque 600 anciens d'accéder au cadre A de la fonction publique, aucune perspective d'avenir motivante visant a officialiser leur qualite de cadre n'est offerte aux 208 CDIS (ancienne formule) actuels, qui se voient tenus a l'ecart de toute possibilite d'avancement, et dont la majeure partie a plus de cinquante ans. Il lui demande s'il compte intervenir aupres de la direction generale afin qu'un plan d'action soit mis en oeuvre, en concertation avec l'Association nationale et les syndicats concernes, dont la finalite premiere sera de rendre espoir a cette categorie de fonctionnaires.

### Texte de la réponse

Reponse. - Il est malheureusement exact que les concours speciaux organises ces dernieres annees n'ont pas permis la promotion en categorie A de tous les chefs de district. Il convient neanmoins de rappeler que ces fonctionnaires peuvent postuler sur la liste annuelle d'aptitude pour l'acces au grade d'inspecteur, dont un sixieme du recrutement est reserve a cette voie. En tout etat de cause, le cas des chefs de district reste suivi avec attention.

### Données clés

**Auteur :** [M. Brana Pierre](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4909

**Rubrique :** Postes et telecommunications

**Ministère interrogé :** postes, telecommunications et espace

**Ministère attributaire :** postes, telecommunications et espace

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 31 octobre 1988, page 3084